

La seconde guerre mondiale

Malheureusement, en octobre 1939, c'était la guerre, et la rentrée se présenta d'une façon bien différente de celle que nous avions imaginée. L'établissement était en pleine perturbation. Le principal et la moitié des professeurs étant mobilisés, des dames ou des demoiselles les remplacèrent. Les effectifs avaient crû considérablement, par suite de l'apport des régions frontalières de Forbach et de Sarreguemines, évacuées. On rassembla les classes du collège et de l'E.P.S. et nous étions 45 en 4^{ème}! L'administration devint plus défaillante et la rentrée fut tumultueuse!

Nos études étaient perturbées par les alertes et eurent une fin brusquée : le 14 juin 1940, le collège était fermé. En septembre, la rentrée fut à nouveau différente : les familles étant dispersées par l'exode, il y eut moins de professeurs et moins d'élèves, si bien qu'on rassembla les collèges de filles et de garçons, de la 6^{ème} à la terminale. Au début, la cour avait été coupée en deux : moitié pour les filles, moitié pour les garçons. Et tandis que celle-ci gardait son agitation, celle-là était empreinte de tristesse, avec ces demoiselles en rangs d'oignons. Nous finîmes par convaincre la direction de l'erreur de cette ségrégation, et je dois dire que nous avons fort bien cohabité.

De 1940 à 1944, nous vécûmes une période difficile. L'ambiance n'était pas gaie, par suite de l'occupation étrangère. Aux difficultés du logement s'ajoutaient celles des livres et du chauffage. On dut tolérer, en nos classes, des livres divers. Nous travaillions quand même. Je songe avec émotion, à l'arrestation par la Gestapo de Chevrier, élève de seconde, mort dans un camp de concentration!

Après le premier *Bac*, en 1943, j'entrai en Math Élém. où je connus de bons camarades. Je quittai le lycée en 1944, détenteur d'un *bac au rabais*. Je m'explique : en 1943, on nous avait dispensés de l'oral : nous étions fatigués, surtout par

l'ingurgitation de biscuits vitaminés! En 1944, c'était le débarquement de Normandie : l'examen se borna à l'écrit, et il y eut 20 élèves reçus sur 21 présentés! Ce fut donc une vraie passoire et, si la cuvée était bonne sur le plan amical, elle l'était certainement moins sur le plan intellectuel.

Nous nous sommes pourtant pas mal débrouillés dans la vie. Le fait d'avoir eu une vie difficile, en ses débuts, est en tous points bénéfique. Les bienfaits ne tombent pas en pluie et, si les bienfaits matériels existent, ils n'acquièrent une valeur certaine qu'avec un minimum de peine pour se les procurer. Nous étions l'inverse d'une jeunesse dorée! (R. FERRY)

Cette année scolaire de 6^{ème} n'a pas été une réussite. Le plus clair de notre temps consistait, pour beaucoup, en exercices de défense passive, et d'allées et venues entre les classes et les caves, à chaque alerte. Les vacances de 1940 ont été avancées, de plus d'un mois, par l'arrivée dite imprévue de l'envahisseur. L'autorité paternelle manquait, les professeurs, aussi (mobilisés, au cours de cette année, prisonniers, pour les années suivantes). Les pères de famille étaient remplacés par nos mamans, les professeurs par d'aimables dames ou demoiselles qui n'avaient pas, à notre époque, l'autorité du sexe fort.

Tout ce monde était dirigé par une dame que tous appelaient *Pintade*, à cause de la robe qu'elle portait et qu'elle a portée tout au long de son séjour à Toul.

Pour la rentrée scolaire d'octobre 1940, notre ville était en ruines. Nous étions à l'écoute de toutes les émissions de Londres et nous les commentions, au lieu de nous plonger dans les livres rébarbatifs. Nous nous occupions plus de la marche de la guerre que de nos études. Le patriotisme chez ces enfants, était grand

si grand que du trafic d'armes (sans aucune compensation monétaire) se faisait au collège, si grand que trois de nos amis, après avoir brisé les balises de signalisation du camp d'aviation allemand (aujourd'hui zone industrielle de la Croix-de-Metz) ont été arrêtés par l'occupant. Ils ont été déportés : l'un n'est pas revenu, les deux autres sont rentrés dans un état squelettique et lamentable.

Pour les jeunes de l'époque, les distractions n'existaient pas. Le couvre-feu était fixé à 21h, quelquefois plus tôt. Aussi à quelques-uns, nous avons loué un tout petit appartement pour nous réunir et travailler.

Le 6 juin 1944, nous avons décidé de fêter les résultats du *bac* pour les uns, du brevet élémentaire pour les autres. Ce même jour, débarquaient les alliés. Cela n'était pas fait pour arranger les choses. Une patrouille de *vert-de-gris* a interrompu, brutalement, nos festivités, estimant que nous fêtions, trop bruyamment, le débarquement.

Les élèves de la 6^{ème} de 1939 quittaient leur collège avec, pour les meilleurs, leur diplôme en poche, pour les autres, l'entrée dans la vie, avec tout ce qu'ils avaient appris malgré eux.

Pour pallier les difficultés de cette sombre époque, l'équipe de professeurs a réalisé des prodiges avec cette classe. Ses élèves ont, dans la majorité des cas, réussi. Ce sont eux, leurs aînés et leurs benjamins, qui ont relevé leur ville dont les rues fleurissent de noms d'anciens. (J. KLEIN)

Premières impressions toulouses de Monsieur Ferré, principal du collège de 1949 à 1968.

J'ai été nommé, dans votre collège, en juin 1949, et je dois à la vérité de dire que mes premières impressions, mes premiers contacts, avec la ville de Toul et avec son établissement, n'ont pas été des plus favorables. C'était, en effet, l'époque où, depuis la porte de France, les rues étaient d'un accès assez difficile et mettaient à rude épreuve les suspensions des voitures et celle des passagers qui avaient eu l'imprudence ou l'audace de s'y aventurer.

C'était l'époque où quantités d'immeubles étaient encore en ruines, où la Place Ronde et tout ce qui l'entourait avait plutôt, avec ses baraques diversement installées ou diversement colorées, l'aspect, un peu triste et un peu inquiétant, d'un bidonville. Les ruines, en général, ne sont génératrices ni de joie, ni d'enthousiasme.

J'ai gardé, présente à ma mémoire, l'impression que j'ai ressentie pour la première fois quand, parti de cette place en ruines, j'ai engagé ma voiture dans la rue de la Petite Boucherie, pour essayer de gagner le collège. Je me suis, en effet, demandé, un moment, avec une certaine anxiété, si je parviendrais à la sortir indemne de l'impasse où je m'étais fourvoyé. Finalement, après beaucoup d'hésitations, quelques marches arrière, virage à gauche, virage à droite, j'ai tout de même réussi à atteindre mon but.

L'aspect sombre, presque sinistre, de l'établissement qui semblait s'harmoniser, parfaitement, avec la grisaille de la ville n'était pas non plus particulièrement engageant. Reçu, à mon arrivée, par le concierge de l'époque qui ne manquait pas d'un certain pittoresque, mais dont la démarche, en fin d'après-midi, n'était pas toujours parfaitement assurée, je fus immédiatement introduit dans le bureau de mon prédécesseur. La visite ne dura pas très longtemps et, dès que je fus en possession des renseignements dont j'avais besoin, nous reprîmes tristement, Madame Ferré et moi, la route pour Wassy. Accepterais-je le poste? Ne l'accepterais-je pas? Tel fut, entrecoupé de longs silences, le thème général de notre conversation pendant la durée du voyage de retour.

Le surlendemain, après mûres réflexions, après avoir, surtout, mesuré ce que représentait, pour nos enfants, la proximité de Nancy, ville de facultés, j'envoyai, au ministère, mon acceptation définitive.

En septembre, j'eus l'agréable surprise de trouver, dans l'établissement, une atmosphère toute différente de celle que j'avais imaginée, la présence d'un certain nombre de collègues fort sympathiques et dont certains, d'ailleurs, ont terminé leur carrière à Toul, enfin une équipe attachante avec laquelle je me suis rapidement lié d'amitié.

Séance du Conseil de Discipline du 10/06/1949

Le conseil est présidé par Monsieur le principal. Il doit délibérer sur le cas de T. , élève de 4^{ème} (élève intelligent, mais paresseux)

Un surveillant a surpris T. en train de lire un livre à caractère pornographique, abondamment illustré. T. ... déclare, d'abord, qu'un camarade lui a prêté ce livre; puis, devant la mise en garde du conseil, il modifie sa déclaration. Il a acheté ce livre, proposé par une librairie de la ville, sans en vérifier le contenu. Le conseil l'avertit, à nouveau, que ses déclarations seront vérifiées par la police. Il modifie à nouveau ses explications. La commerçante toulouse lui aurait désigné l'ouvrage et, après avoir jeté un coup d'oeil, il l'aurait acheté, le gardant dans son sac pour ne pas qu'on le découvre dans ses affaires.

Devant la gravité des faits, T. reçoit un blâme et huit jours d'exclusion.

Trois jours plus tard, le principal du collège reçoit une lettre du commissaire de police de Toul contenant les conclusions de l'enquête faite par la police. La librairie de la rue de la Petite Boucherie a bien vendu, 300 F., un recueil de six numéros de *Sensations*, à la demande de T. ... Elle l'a mis en garde contre le caractère léger du contenu et, en aucun cas, ne lui a proposé l'achat. La librairie n'a pas enfreint la loi, cette publication n'étant pas en devanture et rien n'indiquant l'âge minimum de l'acheteur éventuel. (*La lettre du commissaire signale, également, la vente d'un autre exemplaire de Sensations, à un membre du personnel de l'enseignement de Toul !*)

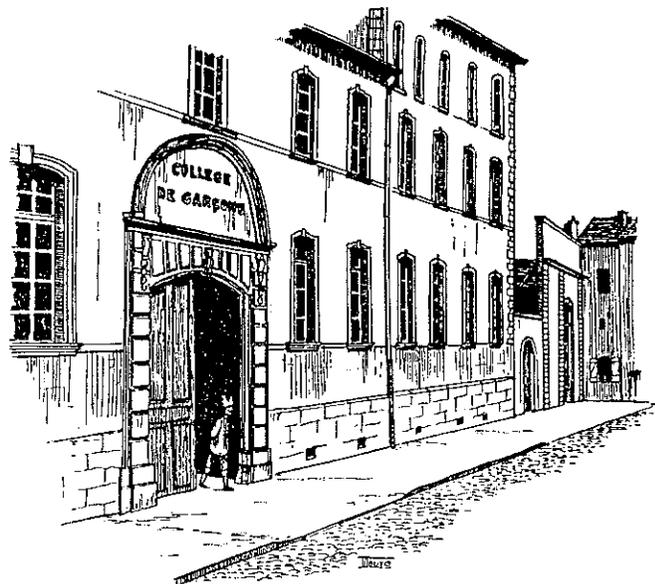
Le vieux bahut.

La voilà bien, cette grande porte du vieux bahut que franchit, allégrement, un cancre aux oreilles d'âne.

C'est là, que garçon venu de la campagne ou du vignoble, épris de l'air des bois
ou des vrilles de la vigne, je dus, comme l'écrivit François Fabié :

*Passer de longs hivers en des salles bien closes, à regarder la neige à travers les carreaux,
Éternuant dans des auteurs petits et gros, et soupirant après les oiseaux et les roses.*

Et, pourtant, j'y pris goût à l'étude et y connus les joies de l'amitié. (René Nouveau)



Séance extraordinaire du conseil de discipline du 9 décembre 1929.

Aujourd'hui, lundi à 11 heures, le conseil de discipline s'est réuni, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. le Principal. Tous les membres sont présents

Monsieur le Principal rend compte des faits suivants: Mercredi 4 décembre, vers 18h 05, après la sortie de quelques externes surveillés, une petite balle sphérique en plomb a traversé un carreau de l'étude et est tombée au milieu de la salle. Le trou fait dans le carreau est parfaitement circulaire, ce qui indique que la balle avait encore une assez grande vitesse, et, par conséquent, était dangereuse. La cartouche avait probablement été tirée de la rue de l'Hôpital Militaire qui longe le jardin du collège, à 35 mètres environ des fenêtres de l'étude

Le lendemain, l'élève Q..., de 3^{ème} B, l'un des externes sortis la veille, à 18 heures, convoqué pour une retenue, est arrivé au collège à 8 heures, et a été trouvé porteur d'un pistolet. Interrogé, il nie, d'abord, avoir tiré la veille à 18 heures, mais avoue avoir été derrière le collège, à cette heure-là. Le vendredi, un autre élève, sorti le mercredi à 18 heures, F..., de 2^{ème} année E.P.S., avoue que c'est avec un pistolet lui appartenant que les cartouches ont été tirées

Confrontés, Q..., F..., et H..., un autre élève, également présent, finissent par être d'accord. F... a d'abord tiré une cartouche qui a raté; H... en a tiré une autre contre le mur de la caserne et Q..., une troisième, dans la direction d'une fenêtre du collège, et c'est la balle qui a traversé le carreau.

Cet acte est très grave, au point de vue de ses conséquences possibles. Autre fait, Q... a introduit, au collège, une arme à feu dangereuse, malgré une note lue dans toutes les classes, le lundi 7 octobre, entre 9h. et 10 h., et où le passage suivant était mentionné (Q... étant présent) : *Il leur (aux élèves) est interdit d'apporter au collège autre chose que ce qui est nécessaire pour travailler.*

Un exemple est absolument nécessaire. Monsieur le Principal montre l'arme, ainsi que la balle. Le conseil fait paraître devant lui l'élève Q... qui reconnaît avoir tiré la balle dans la direction des fenêtres du collège. Q... se retire et, devant la gravité des faits, le conseil propose, à l'unanimité son exclusion définitive du collège

Le Club Archives